

République Française  
Département de l'Ain  
Arrondissement de  
Belley  
Canton de Lagnieu



**COMMUNE DE LEYMENT**  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022**  
**N°57**

Nombre de conseillers  
Présents : 9  
Absents : 6  
Excusés avec pouvoir : 2  
Votants : 11

Date de convocation :  
08/12/2022

Objet :  
remboursement pour  
l'achat de matériel  
informatique à Cédric  
Butzer

L'an deux mil vingt-deux, le seize décembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel Klingler, Maire ;

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Monique Nowaczyk, Brigitte Seve, Ophélie Janaudy et Messieurs Emmanuel PETAT, Cédric Butzer, Alain Peillon.

Membres excusés : Marie Villecourt a donné procuration à Sandrine Bricourt – Morgan Michalet a donné procuration à Josiane Charmont – Eric Elie.

Absents : Cindy Rochereau – Denis Renault – Romain Grillot

M. Le Maire explique que Internet n'étant toujours pas opérationnel dans le bâtiment de la Mairie, et afin de pallier provisoirement ce manque, Monsieur Cédric Butzer a acheté du matériel informatique (clés 3g, carte SIM, recharges...) afin de permettre au personnel administratif ainsi qu'aux élus, de se connecter à Internet.

Le total de ces achat s'élève à 48.96€.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rembourser Monsieur Cédric Butzer de cette somme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** M. le Maire à verser la somme de 48.96€ à Monsieur Cédric Butzer pour le remboursement de l'achat de matériel informatique.

**CHARGE** M. le Maire de l'exécution de la présente délibération,

Pour copie conforme,  
Le Maire  
Lionel Klingler



Accusé de réception en préfecture  
001-210102133-20221216-2022\_57-DE  
Date de réception préfecture : 20/12/2022